



N°10 2019

Été meurtrier à la DRFiP 67

La sécheresse et les nombreux orages, n'ont pas été les seuls cataclysmes survenus au cours de l'été en Alsace. En effet, du fait de la gestion douteuse des Ressources Humaines de la DRFiP 67 par Mme COULONGEAT et ses sbires, c'est un véritable coup de tonnerre qui a secoué le Centre des Finances Publiques de Strasbourg en pleine période estivale. Jugez plutôt : celui que l'on pensait indéboulonnable, et dont on était sûr qu'il allait rester à son poste jusqu'à l'âge limite, le « number one » du 35 avenue des Vosges, en la personne du Responsable du SIP de Strasbourg-Ouest, a rendu son tablier, du jour au lendemain, sans crier gare, au début du mois d'août ! Plutôt surprenant de la part d'un chef de service qui prônait le travail en commun et dans la bonne humeur, la convivialité et la bonne ambiance.

Mais que s'est-il donc passé, qu'est-ce qui a bien pu provoquer ce départ pour le moins précipité ? Il semble bien que le protégé de l'ancien DRFiP Philippe RIQUER, n'ait cette fois pas pu compter sur l'appui nécessaire à sa nomination sur le poste convoité de Chef des SIP de Strasbourg.

Apparemment déçu ou piqué au vif par ce camouflet, l'intéressé s'est décidé à prendre sa retraite sans délai et à quitter l'administration fiscale en catimini, sans tambours ni trompettes ! M. HIM n'a laissé à ses fidèles agents, qu'un modeste message de remerciements, ainsi

qu'à chaque agent une bouteille de crémant. Un peu court comme départ pour une telle personnalité... non ?

La CGT ne peut se réjouir de cet épisode à la fois regrettable et un peu puéril, mais elle constate une certaine égalité dans le traitement approximatif au quotidien des agents par la Direction. Comme quoi, ce ne sont pas uniquement les agents de base qui font les frais de la gestion hasardeuse des ressources humaines du département, CQFD.



Atermoiements au sommet de l'État sur l'avenir de la mission topographique

Dans le champ de l'information géographique, le plan cadastral occupe une place stratégique de par son exhaustivité, son actualité et sa fiabilité, il remplit également une mission de service public appréciable. Certes, la DGFIP n'a pas été capable de gérer le tournant numérique lui permettant d'être le plan de référence à grande échelle couvrant la totalité du territoire national. Pourtant, le plan cadastral Alsace-Moselle, de par sa précision, est un exemple de ce qui pourrait se faire avec des améliorations à l'échelle nationale, à destination des collectivités locales, des gestionnaires de réseaux et des usagers.

Depuis plusieurs années, des incertitudes pèsent sur l'avenir du plan cadastral au sein de la DGFIP. Ainsi, M. DARMANIN a demandé récemment aux services de l'inspection générale des finances (IGF) et du conseil général de l'environnement et du développement (CGEDD) un rapport sur la mission topographique au sein de la DGFIP. Cette démarche s'inscrit dans la réflexion initiée par le rapport au gouvernement intitulé "les données géographiques souveraines" publié en juillet 2018 et rédigé par la députée « La République en Marche » (Lrem) Valéria FAURE-MUNTIAN qui insiste sur la nécessité pour l'État français de ne dépendre de personne pour disposer de données géographiques exhaustives, fiables, précises et fraîches, accompagnées d'informations descriptives (métadonnées). Ce rapport préconise notamment la création d'une géoplateforme nationale des données géographiques et paradoxalement, par rapport à cette indépendance voulue, il conseille l'ouverture au secteur privé pour la gestion de cette géoplateforme.

Le rapport de l'IGF et du CGEDD était attendu à la fin du premier semestre 2019 et

n'est toujours pas publié. Ces dernières semaines, les échos les plus contradictoires se font entendre concernant l'avenir de la mission topographique au sein de la DGFIP. Ainsi, des éléments de ce rapport de l'IGF et de la CGEDD toujours confidentiel, ont été révélés : il est préconisé par exemple le transfert de la représentation du bâti à l'IGN. D'autres bruits venant de l'IGN laissent entendre que son directeur refuserait ce transfert au motif "ce n'est pas leur cœur de métier".

De tout cela, résulte une cacophonie générale où l'État est incapable de définir une stratégie claire concernant l'information géographique qui constitue pourtant un élément déterminant pour l'avenir de notre pays. Un sentiment d'incompréhension et de gâchis nous saisit, nous agents de terrain, devant cette inaptitude à décider. Pendant ce temps, l'ordre des géomètres-experts met en œuvre de manière méthodique et ordonné le Référentiel Foncier Unique, répondant en cela au souhait de création de la géoplateforme nationale des données géographiques proposée par la députée Lrem Valéria FAURE-MUNTIAN.

À la lumière de la stratégie des géomètres-experts, nous pouvons supposer que les indécisions actuelles visent à laisser se dégrader la gestion du plan cadastral et à le réduire à sa seule vocation fiscale. La mise en œuvre d'un plan de référence à grande échelle relèverait d'une gestion privée, au détriment de l'intérêt national et des usagers.

Pour la CGT, il est essentiel que la mission topographique, comme les autres missions de la DGFIP, reste un service public. Alors halte à la privatisation !

Quand les économistes prêchent leur foi et leurs croyances dans le système

Le 13 octobre dernier a eu lieu à Blois une rencontre-conférences sur le thème de la fin du capitalisme. Cet événement a été repris dans une série d'articles dans le journal « Le Monde » daté du 13-14 octobre 2019.

Dans un contexte de montée des inégalités, de crises financières à répétition et d'épuisement de la planète, la presse et les médias, à la solde des grands groupes de presse appartenant aux multi-millionnaires, auraient-ils enfin compris que notre système économique actuel n'est pas (ou plus) viable ?

Eh non ! Au vu du contenu de ces articles, il est clair qu'une grande partie des économistes conviés à ce « colloque » n'ont guère d'inquiétude à ce sujet. Il est clair que ces derniers sont bien loin des réalités et des difficultés de vie du citoyen de base puisque pour eux, il n'y a pas de crise du capitalisme libéral.

La résistance actuelle au système économique serait dû, selon ces « experts » à un « ressentiment » des occidentaux qui profiteraient moins de la mondialisation au bénéfice des nouveaux pays capitalistes en pleine croissance. Un de ces « économistes » osant parler d'un partage plus équitable de richesses puisque les classes moyennes se développent dans ces « nouveaux pays capitalistes ».

Alors la mondialisation serait-elle heureuse pour les milliards de salariés indiens, chinois ou vietnamiens ?

La CGT, à l'écoute de ce qui se passe dans le monde du travail au niveau international, émet un grand doute et entrevoit le mensonge fielleux dans ces propos. Il est dommage qu'aucun économiste hétérodoxe n'ait été convié pour porter la contradiction à ces sycophantes du système et que les urgences climatiques et sociales n'aient pas été abordées en réalité.

On ne peut croire à cet enfumage quand, actuellement, les 1% les plus riches sur cette planète empochent 82 % des richesses mondiales créées (voir le rapport de l'association Oxfam « partager la richesse avec celles et ceux qui la créent » paru en 2018 qui dénoncent ces inégalités extrêmes de par le monde) :

Pour la CGT, le partage des richesses doit être pour tous, pas pour une classe mondialisée de nantis.



*Les experts l'assurent : tout va bien !
(c'est juste nous qui vous faites des idées)*

Typiquement français !

Le récent décès de l'ex-Président de la République Jacques Chirac, et toutes les louanges qui lui ont été adressées, ont une fois de plus démontré le côté oublieux et facétieux de la mémoire des français. En effet, les nombreux reportages diffusés à cette occasion ont été très ou trop élogieux, sans doute du fait d'une certaine nostalgie d'un passé moins alarmiste. Plusieurs qualificatifs lui ont ainsi été adressés, comme l'humaniste, l'écolo, l'infatigable travailleur, mais curieusement jamais l'honnête homme. C'est tout juste si on n'a pas proposé de béatifier style « sancto subito » l'ancien président, certes rendu sympathique à la population française du fait de la médiatisation de sa marionnette par les Guignols de l'info.

Et bien oui, bien que l'intéressé ait eu quelques côtés attachants, et qu'il ait été proche de la population notamment au salon de l'agriculture, où il n'hésitait pas à tâter le cul des vaches, et où en bon vivant il aimait à se goinfrer du matin au soir de plats régionaux typiques de la France, le règne de Chirac n'a pas été aussi glorieux que cela. On peut même dire que hormis quelques trahisons et une sortie de politique étrangère remarquée, il n'a fait que bien vivre aux crochets des français sans aucune retenue et qu'il a bien vidé et essoré, sans vergogne aucune, tous les fonds auxquels il a pu avoir accès.

En voici pour mémoire quelques exemples : commençons par les frais de bouche, soit 1000 € par jour ! À titre anecdotique, rappelons qu'il y en avait pour 300 francs de thé ou tisane par jour : faut se les envoyer, sachant que le président avait plutôt un penchant pour la bière. Passons au Château corrézien de Bity appartenant au couple, soudainement classé monument historique, dont la toiture a été refaite aux frais des Monuments Historiques. Poursuivons avec l'affaire des HLM de Paris, où les pots de vins étaient monnaie courante, pour laquelle Jean-Claude Méry avouera plus tard avoir remis 5 millions de francs (883.500,- €) en argent liquide au directeur de cabinet de Jacques Chirac, en sa présence, ce qui occasionnera la fameuse exclamation « Abracadabrantésque » de ce dernier.

Les fonds secrets de même étaient sans fond, et des 40 millions de francs en liquide et en bons du trésor remis par son prédécesseur à sa mort en 1996, il ne restera bien entendu pas un fifrelin au départ de Chirac. Nous passerons sur les faux électeurs à Paris lors des élections municipales (affaire Tibéri), les emplois fictifs à la mairie de Paris, les divers et très luxueux voyages aux Antilles, ses atomes crochus avec Saddam Hussein, et ses nombreuses accointances avec les autocrates d'Afrique (Côte d'Ivoire, Togo, Tchad, Gabon etc.), qui n'étaient pas sans contre parties, peut-être à sa décharge, pourrions-nous dire qu'elles ont permis de développer sa passion pour les anciennes ethnies et que cela a abouti à l'ouverture du musée du quai Branly à Paris.

Cette énumération est loin d'être exhaustive, bien entendu il y a eu des précédents, et les successeurs n'ont pas fait beaucoup mieux. Disons que certains d'entre eux ont été plus modérés en la matière. Certes les adhérents et sympathisants de la CGT auront fait la part des choses, et se seront souvenus du peu d'attention que leur a prêté le Président Chirac sous son mandat en matière de progrès social notamment, il ne s'agissait pas de tirer sur l'ambulance, mais il semblait important à la Cigogne de remettre un peu, les pendules à l'heure.



Retraites : une autre réforme est possible

Le Premier ministre a annoncé une période de consultations alors que, depuis plus de 18 mois, l'ex haut-commissaire Delevoye a bâti un projet de réformes des retraites sans prendre en compte aucune des nombreuses propositions de la CGT. La relance de pseudo-concertations, dans la perspective d'échéances électorales à venir, mais sans volonté de changer radicalement le fond du rapport Delevoye, paraît dès lors inutile. La question essentielle est en réalité : « À quel âge je vais pouvoir partir et avec combien ? »

Alors que l'âge de départ en retraite ne cesse de reculer en France, la CGT pense qu'une alternative est possible en revendiquant le départ à la retraite à taux plein à 60 ans et l'amélioration des pensions de tous les travailleurs et travailleuses. Elle constate que plus les salaires et les pensions stagnent ou baissent, plus les dividendes versés aux actionnaires augmentent. Deux français sur trois

Le Supermarché de la fiscalité

Loi Essoc, validation des déclarations par les services : le contribuable est plus que jamais choyé par l'administration fiscale. Au risque de parfois faire ressentir aux agents une perte de sens de ce qu'était et devrait être leur rôle et finalement avoir l'impression de travailler dans un "supermarché de la fiscalité".

En poussant le concept plus loin, quelles pourraient être les conversations de ce supermarché imaginaire ?

« Vous me conseillez quoi cette année ?

- Prenez du 1AJ madame, vous verrez le taux d'imposition est très bon !

- Je vous fais confiance, mettez m'en pour... disons 20 000 euros.

- Ah, j'en ai mis 500 de plus, je vous les laisse quand-même ?

- D'accord, mais pour le paiement ?

- Ah on ne fait plus ça ici. Par contre, vous sortez du magasin, 1ère à gauche vous trouverez "Tabac Marcel" (pour rappel cette phrase n'est malheureusement pas fictionnelle...). Il se fera un plaisir de faire le nécessaire. »

Reste à espérer, pour l'ensemble des agents, qu'un tel supermarché ne voie jamais le jour....

sont opposés à la réforme des retraites que prépare le gouvernement et 93% d'entre eux refusent la baisse de leur pension. C'est pourtant ce qui est envisagé, avec le régime par points préconisé par Emmanuel Macron et construit par Jean-Paul Delevoye.

Le projet actuel de réforme des retraites propose notamment un allongement de la durée des cotisations couplé à un comptage de la retraite par points. Cela aurait, hélas, pour conséquence de baisser le montant de la retraites de la majorité des travailleurs. De plus, le projet entérine le principe de plafonner la part de la richesse produite consacrée aux retraites au niveau actuel (14 % du PIB), alors que les besoins vont aller croissants avec l'augmentation du nombre des retraités. Le niveau des pensions deviendrait alors une variable d'ajustement des comptes publics. Le système par points permettant de baisser les pensions sans réforme et sans débat. La volonté des dirigeants de réduire nos droits est sans limite.

Pour la CGT, il ne faut pas limiter la réflexion à la durée de cotisations mais élargir le débat afin d'aboutir à une meilleure retraite. Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses !

Elle propose ainsi de renforcer la qualité des emplois, de garantir leur stabilité, d'améliorer le niveau des salaires et les conditions de travail. Ce qui par « ruissellement » augmenterait le niveau des retraites. Des réponses immédiates doivent en effet être apportées sur des questions essentielles que le gouvernement se garde bien d'aborder :

La mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant ainsi la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, en moyenne et à qualification égale de 20 %. Cette décision permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les régimes de retraite existants.

La validation de 3 années d'études, au moins, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. L'acquisition des

droits par la jeunesse doit être assurée en partie par l'État, de même que ce dernier doit prendre en charge sa formation. L'autre partie doit être prise en charge sous forme de cotisations par les entreprises qui bénéficient de la qualification acquise par les salariés.

Le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis 10 ans. La CGT propose de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre

55 et 60 ans.

La CGT exige par ailleurs la reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et un droit au départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles. C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.

(tiré d'un article CGT paru dans le journal de la fédération des Finances « Ensemble plus forts » n° 49 de septembre 2019)

A l'heure où notre administration est démantelée, où notre avenir professionnel est incertain, on menace maintenant notre retraite. Nous n'avons pas à accepter cette violence.

Rien n'est joué pour le moment. Le gouvernement belge a tenté en 2018 de passer une réforme similaire en force. En très peu de temps, il a été forcé de reculer face à la contestation.

Public et privé, tous ensemble, nous pouvons tout stopper, ici et maintenant !

Pour la défense des retraites, rendez-vous le 5 décembre à la manifestation à 13H30 place de la Bourse, Strasbourg

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRPS Strasbourg, 10 RUE SIMONIS, 67100 Strasbourg

Tél : 03.90.41.20.07